



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

**Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du 1^{er} février 2023**

Préavis municipal No. 33/2022 Demande d'un crédit de CHF 147'000.- TTC en vue de la sécurisation du lit bactérien de la STEP de Prangins

Le Conseil communal a décidé par 46 oui, 0 non et 1 abstention :

1. d'accorder un crédit de ~~CHF 147'000.- TTC~~ **CHF 200'000.- TTC** en vue des travaux desécurisation du lit bactérien de la STEP de Prangins tel **qu'amendé par la Municipalité**
Amendement municipal approuvé par 46 oui, 0 non et 1 abstention.
2. de financer cette opération avec la trésorerie courante,
3. d'amortir ce crédit par un prélèvement unique de ~~CHF 147'000.- TTC~~ **CHF 200'000.- TTC** sur le compte fonds de réserve No. 9280.100 alimenté par les taxes affectées.

Prangins, le 3 février 2023

Extrait conforme, le certifie

Giovanna Bachmann

Présidente



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 3 au 12 février 2023

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »